

Assemblée bourgeoise du jeudi 18 juin 2026 à 19h30 à la salle communale de Mervelier

Cette assemblée bourgeoise a été convoquée par le journal officiel n° 20 du 29.05.2026, ainsi que par l'info communale distribuée dans tous les ménages. Une convocation a également été posée au panneau d'affichage public et sur le site internet communal.

Ordre du jour :

1. Adopter le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 17 juin 2024
2. Donner son avis sur un projet de stabilisation du chemin Les Fornès (secteur la Louvière) pour un montant de Fr. 45'000.00 à financer par la réserve comptable réfection du chemin de la Louvière
3. Divers

Nomination d'un président et d'un scrutateur

Madame BK est proposée et nommée Présidente par l'assemblée.

Monsieur JCK est nommé scrutateur.

Il y a 4 personnes bourgeoises présentes à cette assemblée.

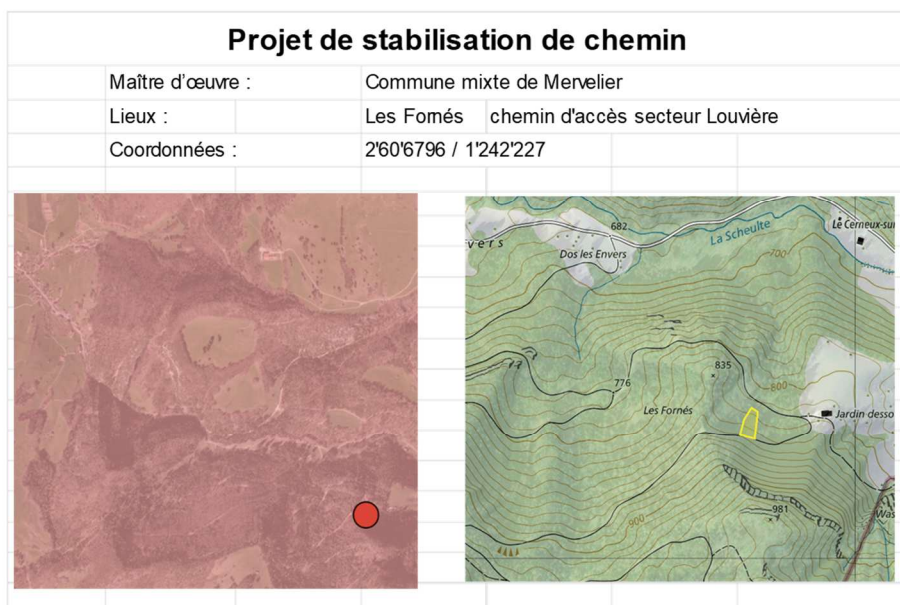
BK ouvre l'assemblée et remercie les personnes présentes.

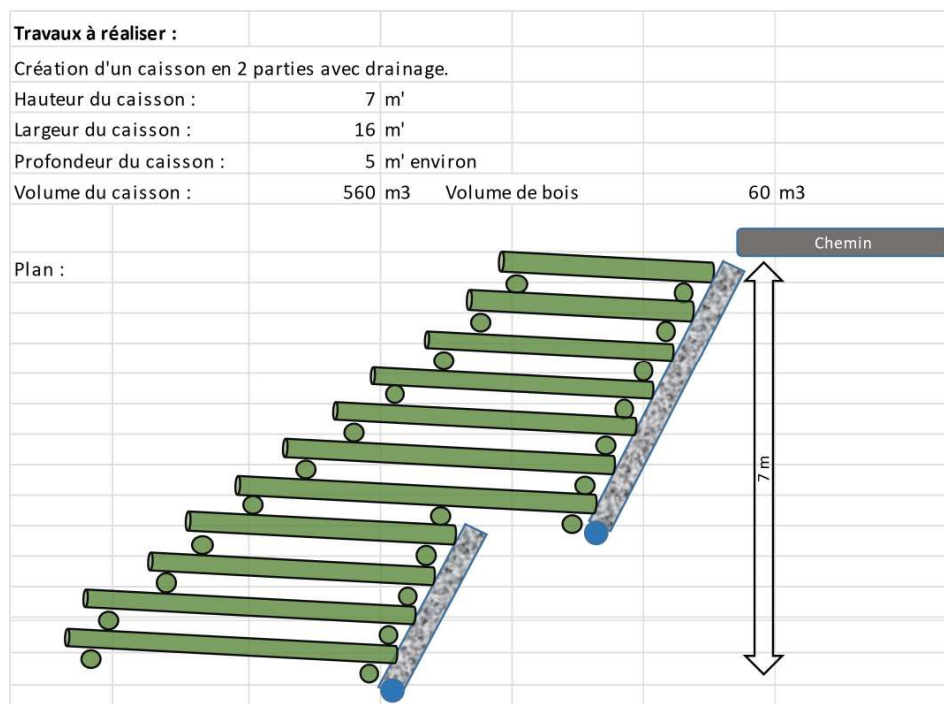
1. Adopter le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise 17 juin 2024

L'assemblée l'adopte à l'unanimité par une levée de main sans aucune modification.

2. Donner son avis sur un projet de stabilisation du chemin Les Fornès (secteur la Louvière) pour un montant de Fr. 45'000.00 à financer par la réserve comptable réfection du chemin de la Louvière

Rapporteur : JCK





Matériel, moyen nécessaire / devis				
Pelle rétro (10 T)	50 h	100 frs/h	5000.0 CHF	
Tracteur avec grue	10 h	120 frs/h	1200.0 CHF	
Perceuse et petit matériel			500.0 CHF	
Génératrice	25 h	20 frs/h	500.0 CHF	
Personnel	170 h	70 frs/h	11900.0 CHF	
Bois (livré)	60 m3	95 frs/m3	5700.0 CHF	
Géotextile	100 m2	2.5 frs/m2	250.0 CHF	
Fer à béton (clou)	300 pces	2.5 frs/pces	750.0 CHF	
Tuyau de drainage	60 m'	15 frs/m'	900.0 CHF	
Chaille drainante	55 m3	50 frs/m3	2750.0 CHF	
Matériel de remplissage	200 m3	15 frs/m3	3000.0 CHF	
Mise en place du chantier			2000.0 CHF	
Divers et imprévus			3445.0 CHF	
Projet et suivit de chantier			3445.0 CHF	
Sous total			41340.0 CHF	
	TVA	8.10%	3348.5 CHF	
Total des travaux			44688.5 CHF	

Maître d'œuvre :	Commune mixte de Mervelier			
Financement :	Le financement des travaux est soumis à l'approbation de l'assemblée communale			
	Comme le secteur est situé en zone de forêt protectrice, il est possible d'obtenir une subvention couvrant jusqu'à 40 % des coûts.			
	Coût à charge du propriétaire :	26 813 CHF		
	Subvention :	17 875 CHF		

Les travaux pourraient être réalisés en partie par des cours d'apprentis.

Au vote à main levée, l'assemblée préavise favorablement à l'unanimité le projet et la dépense de Fr. 45'000.00.

3. Divers.

La parole n'étant plus demandée, BK lève l'assemblée à 19h40 devant 4 personnes bourgeoises.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISE

PRESIDENTE
BK

SECRETAIRE
AW